



Bulletin d'inscription (nouveau membre) – Année 2019

(A remplir en caractères imprimés.)

Nom :		Prénom :	
Date naissance :		Lieu de naissance :	
Adresse :		N° / boîte :	
Code postal :		Localité :	
Email :		Téléphone / Gsm	
Immatriculation Véhicule 1		Marque/ couleur:	Tireur : <input type="checkbox"/>
Immatriculation Véhicule 2		Marque/ couleur:	Débutant : <input type="checkbox"/>
Je suis ; militaire Actif : <input type="checkbox"/> militaire Pensionné : <input type="checkbox"/> ancien militaire (hors SM) : <input type="checkbox"/>			

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et des ROI du DVSAF et je m'engage à les respecter. J'accepte de suivre un module de formation à la sécurité aux armes organisé par le DVSAF. Je sais que je n'acquerrai la qualité de membre adhérent qu'avec l'aval du conseil d'administration, après évaluation et suite au module de formation. Cette décision du conseil d'administration est sans appel. J'accepte que les données qui vous sont communiquées fassent l'objet d'un traitement informatique et que certaines données soient transmises à l'AVIA, aux autorités militaires, à l'URSTBF et aux compagnies d'assurance du DVSAF, traitées selon le RGPD

Pour s'inscrire comme membre adhérent dans notre club DVSAF, vous devez obligatoirement être membre de l'Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique - Aile francophone (URSTBF) soit par l'intermédiaire de notre club ou d'un autre club dans lequel vous êtes inscrit.

Dans tous les cas joindre au présent bulletin :

- Une photo couleur récente (format carte d'identité),
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité,
- Un extrait du casier judiciaire (596.1-5-armes-club de tir) de **moins de trois mois**,
- Une copie des autorisations de détentions d'armes à feu (mod. 4 ou 9).
- Pour les mineurs, une autorisation des parents ou des tuteurs,
- Une copie de la carte Vétéran, Les Vétéran sont des membres du personnel de la Défense (actifs, pensionnés ou anciens) qui ont participé à au moins une mission à l'étranger reconnue.

Plus - Avec affiliation à l'URSTBF via notre club :

- Certificat médical **modèle URSTBF (carte jaune)** de **moins de trois mois**, (demander au secrétariat)
- Paiement groupé de la cotisation DVSAF + URSTBF :

Cadet/junior : 67 € Vétéran : 97 € Autres : 107 €

Ou - Affilié à l'URSTBF par un autre club (complémentaire) :

- Photocopie carte de **membre URSTBF 2019**,
- Si tireur sportif copie recto-verso de la LTS ou de la LTSP (pas le carnet de tir).
- Paiement de la cotisation DVSAF :

Cadet/junior : 57 € Vétéran : 62 € Autres : 72 €

Cadet et junior : nés en 1999 ou après Senior : né avant 1999. Sont compris 5 € de frais d'inscription la première année.



Signature du candidat membre adhérent : Date :

(Pour tout dossier incomplet ou paiement non effectué, votre candidature ne sera pas traitée.)

Paiement par virement (**en mentionnant nom et prénom du membre**) au compte du DVSAF asbl :

IBAN BE61 7320 2911 6017

BIC CREGBEBB

Documents à envoyer à :

DVSAF asbl, rue d'Izier 78 bte 3 à 6941 DURBUY

Les envois par « Recommandé » ne sont pas acceptés.

Réservé à l'administration du DVSAF asbl	Date réception candidature.	
	Date réception cotisation.	